

RPI
RIESPACH – FELDBACH- BISEL
4, Rue de l'église 68640 RIESPACH
☎ 03 89 25 89 82
3, Rue de Niederlarg
68580 BISEL
☎ 03 89 07 64 50

Conseil d'École

2e trimestre

Réunion du mardi 7 février 2023

Présents :

Enseignants :

Mme DROUHARD Nadège, directrice
Mme MARION Odile, PE
Mme OSINSKI Eliane, PE
M. COQUILLAT Thibault, PE
Mme MECKER Sandrine, PE

Parents d'élèves élus :

Mme BORDES Zoé, suppléante
Mme BURGY Angélique, titulaire
Mme BRAND Morgane, suppléante
Mme KRAHENBUHL Myriam, titulaire
Mme DOBRE Simona, suppléante

ATSEM :

Mme ZEYER Elisabeth

Représentants des communes :

Mme BREUIL Sabine, présidente du SIS
Mme GASSER Yvonne, vice-présidente
du SIS
M. RIFF Edouard, 1^{er} adjoint, mairie de
Bisel
Mme VETTER Myriam, conseillère
municipale de Feldbach

Excusés :

M. WAMALO Léonard, IEN
Mme GALLAND Mélanie

A- Organisation de la semaine scolaire 2023-2024 :

La décision d'organisation du temps scolaire étant entrée en vigueur en 2020, une nouvelle demande d'organisation et d'horaires doit être présentée pour les trois prochaines années.

Après vote à main levée, le conseil d'école se prononce à l'unanimité en faveur du maintien de l'organisation et des horaires actuels, soit une organisation sur 8 demi-journées, réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à raison de 6h de cours par journée de classe.

Horaires de l'école de Bisel :

Matin : 8h10 – 11h25

Après-midi : 13h30 – 16h15

Horaires de l'école de Riespach :

Matin : 8h25 – 11h40

Après-midi : 13h45 – 16h30

La délibération de ce conseil d'école sera transmise à Monsieur l'Inspecteur de circonscription.

Les communes, après délibération et vote des conseils municipaux entre mi-février et mi-avril devront transmettre les procès verbaux ainsi que les grilles horaires retenues au pôle actions pédagogiques de la DSDEN 68 ; l'organisation du temps scolaire du RPI sera arrêtée par la DSDEN 68 et publiée courant juin 2023.

Les communes soumettront à l'agence territoriale de la région Grand-Est compétente sur ce secteur les nouveaux horaires pour avis.

B- Effectifs prévisionnels rentrée 2023 :

11 PS

Soit 25 élèves en cycle 2

11 MS

10 CM1

10 GS

19 CM2

Soit 32 élèves en maternelle

Soit 29 élèves en cycle 3

8 CP

6 CE1

Soit 86 élèves contre 96 cette année.

11 CE2

Les inscriptions auront lieu lundi 20 mars à la mairie de Riespach, avec la présidente du SIS et la directrice de l'école.

Carte scolaire :

Les commissions de l'Education Nationale (CTSD et CDEN) se sont tenues fin janvier et début février et nous ne subissons pas de fermeture de classe dans l'état actuel des effectifs.

La répartition pédagogique définitive sera annoncée au mois de juin, lors du 3^e conseil d'école. La directrice rappelle aux parents délégués qu'ils pourront annoncer aux parents demandeurs la répartition dès la fin du conseil d'école.

C - Projet des classes :

- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont organisé un cross au profit de l'Association ELA. Les élèves ont été sponsorisés par leur famille et 5 entreprises de Riespach (Dinotec, Bilger, Bestofconfort, Gaec de la Verdure et La Tour). La somme de 3050 euros a été récoltée, les enfants ont couru ensemble près de 539 tours du stade de foot de Riespach.

La classe de CM1-CM2 a reçu la visite de Christelle, ancienne sportive de haut niveau et représentante de l'Association ELA afin de remercier et féliciter tous les enfants qui ont participé.

Dans la classe de CM1-CM2, un cycle vélo débutera après les vacances d'hiver sous forme d'ateliers dans la cour avant des sorties prévues aux mois d'avril et mai, ainsi qu'une sortie au collège d'Hirsingue au mois de mai dans le cadre de la liaison école-collège.

Les gendarmes seront présents lundi 6 mars à Riespach pour valider l'attestation de sécurité routière.

Un projet ACMISA Musiciens Citoyens mis en place avec la fanfare de Riespach ne pourra pas être réalisé cette année. Il est reporté à la rentrée 2023.

Des demi-journées d'immersion aux collèges de Seppois et Hirsingue seront organisées d'ici la fin de l'année scolaire.

- Les classes de Bisel et la classe de CM1-CM2 vont participer à la manifestation « la Grande Lessive » le 23 mars.
- Les élèves de la classe de CE2-CM1 vont se rendre à la piscine de Ferrette du 3 avril au 26 juin pour terminer leur cycle de natation.
- Les classes élémentaires vont au théâtre de La Sinne et la classe de maternelle au cinéma.
- Des sorties de fin d'année sont prévues.
- Le photographe, M. Frey de Dannemarie, passera à l'école le lundi 3 avril, le matin. Les parents disposeront d'un code pour prévisualiser les photographies de groupes et individuelles (des packs seront proposés).
- Une kermesse sera organisée le vendredi 2 juin 2023 à la salle de Bisel.
- Toute l'école ira au cirque Gruss à Mulhouse le mardi 9 mai 2023.

D - Budget : état des comptes

1. Budget du Syndicat Intercommunal Scolaire

Le budget 2022 sera respecté et la directrice demande son renouvellement pour l'année 2023.

Pour Noël, la classe de maternelle s'est rendue au cinéma d'Altkirch et les élèves des classes élémentaires ont reçu deux livres ou une encyclopédie. Le tout a été financé par le SIS.

2. Comptes OCCE

Le RPI dispose maintenant d'un seul compte OCCE. Le livres de comptes tenu par Mme Marion est à la disposition des personnes qui souhaitent le consulter. Le compte dispose de 4 870 €

Les classes élémentaires sont allées au théâtre de La Sinne.

La vente des sacs décorés par les dessins des enfants a rapporté 456 €.

Notre école a participé au marché de Noël de Feldbach au mois de décembre et la vente a rapporté 276 €.

Deux actions seront encore organisées : la vente des photos et la kermesse.

E - Sécurité

1- Exercices incendies :

Un exercice d'évacuation est organisé par trimestre. Le deuxième a eu lieu le 6 février 2023 et s'est déroulé dans le calme. Aucun incident n'est à signaler.

2- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Les écoles sont dotées de deux PPMS :

- l'un concernant les conduites à tenir en cas de risque majeur (tempête, séisme, mouvement de terrain, transport de matières dangereuses).
- l'autre concernant les risques attentat-intrusion.

Deux exercices PPMS sont organisés dans l'école durant l'année scolaire : un exercice « attentat-intrusion » à réaliser avant la fin de l'année civile et un exercice « risques majeurs » à réaliser dans l'année scolaire. L'exercice attentat-intrusion a été organisé le 5 décembre. Il s'est déroulé correctement.

L'exercice PPMS risques majeurs « séisme » sera organisé prochainement. Au signal, les élèves se sont placés sous les tables et les enseignantes sous le bureau ou dans l'encadrement d'une porte.

3- Information des familles en cas d'urgence :

L'application « Smsfactor » est utilisée régulièrement par la directrice de l'école pour informer rapidement et simultanément les parents concernés par une information importante et urgente.

Pour rappel, une autorisation du/des numéro(s) de téléphone a été demandée en début d'année.

4- Protocole harcèlement :

La loi du 2 Mars 2022, pour une école de la confiance indique, que la lutte contre toutes les formes de violences scolaires et en particulier contre le harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement scolaire. Le code de l'éducation précise « qu'aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. ».

D'autre part il est indiqué que « Les établissements d'enseignement scolaire publics prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire. Ces mesures visent notamment à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée.

« Une information sur les risques liés au harcèlement scolaire, notamment au cyberharcèlement, est délivrée chaque année aux élèves et parents d'élèves. ».

Notre école dispose d'un protocole de traitement des situations de harcèlement et a établi un plan de prévention :

- Prévenir par une sensibilisation du bien-vivre et du bien-être à l'école, des actions de sensibilisation des élèves sur le thème du harcèlement, des heures d'apprentissage dispensées du CP au CM2,
- Détecter et prendre en charge par une sensibilisation de la communauté éducative, la rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge,
- S'appuyer sur des personnels formés
- Sensibiliser et informer les élèves, les personnels, les familles, les partenaires de l'école sur les risques liés au harcèlement et cyberharcèlement.

La directrice rappelle que la loi relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire, interdit l'usage de ces appareils dans l'enceinte des écoles.

F- Le bus : intervention de Mme Breuil, présidente du SIS

1- Arrêt de bus :

Il est rappelé aux familles que les enfants qui attendent le bus de ramassage scolaire sont sous la seule responsabilité de leurs parents.

Un service pour les fratries avait été mis en place à Bisel mais aucune famille n'est concernée. L'Atsem Mme Zeyer ne surveillera plus les élèves à l'arrêt de bus.

2- Transport :

Des incivilités dans le bus de ramassage envers l'accompagnatrice et le chauffeur ont été constatées et rapportées. Il est rappelé qu'un règlement a été signé par les parents et que des avertissements peuvent être

attribués. Un bilan sera fait avec l'accompagnatrice de bus, la secrétaire du SIS et le chauffeur. Des décisions pourront être prises.

La séance est levée à 18h47.

<p><u>Signature du président du conseil :</u> Nadège DROUHARD, directrice.</p> 	<p><u>Signature de la secrétaire de séance :</u> Eliane OSINSKI, PE</p> 
--	--